

La lettre de **PERSAC**

22

RECTO

- Joyeux Noël à tous.
- Compte rendu succinct de séance du conseil municipal du 28.11.2022.

VERSO

- Marché de Noël
- Karaoké, décoration...
- Dates à retenir.

Novembre 2022

Joyeux
NOËL

Le maire, le conseil municipal ainsi que l'ensemble des employés de la mairie vous souhaite le plus merveilleux Noël qui soit. Bonnes fêtes de fin d'année à vous, votre tribu, votre famille et vos amis. Rendez-vous en 2023 et notamment le 8 janvier pour les vœux de toute notre équipe.

Le conseil municipal du lundi 28 novembre 2022 a décidé :

■ à l'unanimité de procéder aux aliénations des chemins suivants :

-au lieudit « Favard » desservant les parcelles cadastrées BY52, BY53, BY 55, BY 57, BY58 et BY60.

-au lieudit « La Cruzette » pour régularisation
-par échange des parcelles communales cadastrées AR92, AR93 contre le chemin privé AR7 au lieudit « Les Vallées »

-au lieudit « la Chataigneraie » près des Aubières,

■ à l'unanimité de lancer une enquête publique pour régularisation de la Parcelle cadastrée BP 281 qui appartient à la commune de Persac, attribuée par erreur depuis des décennies, aux riverains dans les actes notariés.

■ à l'unanimité de signer la convention de mise à disposition de locaux demandés par le Bruit du Trapèze, à compter du 1er juin 2022 pour une durée de 2 ans.

■ à l'unanimité de signer la convention mécénat de mise en valeur du patrimoine avec la SOREGIES qui s'engage à réaliser pour Persac, la pose et la dépose sur candélabres des guirlandes lumineuses pour les fêtes de fin d'année 2022.

■ à l'unanimité de signer le renouvellement de la convention avec le service de médecine de prévention du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne.

■ à l'unanimité de désigner Vincent SUAUDEAU en tant qu'adjoint correspondant incendie et secours.

■ à l'unanimité de désigner Me Brice de BEAUMONT pour représenter le maire suite au dépôt de plainte pour menace et insultes.

■ à l'unanimité de prolonger la location située ZA la Persacoise à Monsieur Thierry FOURMENT représentant la Société DEALS, à compter du 18 novembre 2022 et de proposer l'augmentation du loyer de 5 %.

■ à l'unanimité de signer le partenariat avec la CCVG, pour les bons-vacances aux enfants de Persac, d'une valeur de 50 €, pour chaque séjour au CPA de Lathus pour l'année 2023.

■ à l'unanimité d'approuver l'étude proposée par l'architecte portant sur la réalisation de logements dans l'ancienne poste. La rémunération de maîtrise d'œuvre est forfaitisée à 8 185 € HT soit 9 822 € TTC imputés sur le budget du Centre d'Accueil.

■ à la majorité, 12 voix pour et 3 abstentions de signer le devis de la SARL GARCIA pour la rénovation des huisseries des logements de l'ancienne école Route de Moulismes

■ à l'unanimité d'octroyer à Marion PIERRE-EUGENE, un temps partiel de 80 %, pour une durée de 1 an et 20 jours du 12 décembre 2022 au 31 décembre 2023, renouvelable.

■ à l'unanimité de signer la convention proposée par la société SACPA, pour une période d'un an pour la capture, le ramassage, le transport des animaux carnivores divagants, blessés, dangereux ou décédés sur la voie publique et leur accueil en centre. Le forfait annuel s'élève à 1,04 € HT par habitant.

Ce résumé
va à l'essentiel,
pour plus de précisions
RDV sur persac.fr

Clé de Sol Persacoise

La Clé de Sol Persacoise, organise sa soirée Karaokée / Tartiflette à partir de 19h le samedi 10 décembre à l'espace 3 rivières.

Entrée adulte 10 € (1 tartiflette, 1 dessert et une boisson)

5 € pour les moins de 12 ans et 3 € sans repas.

Décoration de Noël

La commission Vivre Ensemble organise la mise en place conviviale des décorations de Noël le samedi 10 décembre. Rendez-vous à 14 h 00 place de la mairie. à 16h00 goûter.



Dinosaurus Persacus

Le samedi 10 décembre à 15h à la maison des services, 6 rue Daniel Cormier - Montmorillon, Xavier VALENTIN, ingénieur en paléontologie du laboratoire de l'université de Poitiers présentera le fruit d'un travail de découvertes en France depuis 20 ans et celles faites à PERSAC bien évidemment.

Gratuit, renseignements 05.49.91.07.53



DATES à RETENIR

10 12 22

Décoration de Noël
Karaoké de la Clé de Sol
Conférence paléontologie

19 12 22

Conseil municipal
-vous pouvez envoyer vos questions par l'intermédiaire du site "persac.fr"

21 12 22

Marché de Noël
-Espace 3 rivières
de 15h00 à 20h00

08 01 23

Voeux du maire et de l'équipe municipale
- 16h00 à l'espace 3 rivières

Le Comité des fêtes de PERSAC

MARCHE

15H DE 20H

NOËL

Présence du Père Noël à 16 h
suivie d'un goûter offert aux enfants

plus de 20 producteurs et artisans locaux

Vins, bières, fromages...

Bijoux, déco, luminaires...

Buvette

Tombola

Mercredi 21 décembre

envoyer vos questions et vos contributions par mails à persac@departement86.fr



Mairie de PERSAC, 3 Grand' rue - 86 320 PERSAC



persac@departement86.fr - persac.fr



05.49.48.47.15

